

MUNICIPALITE DE MANSFIELD ET PONTEFRACT.

PROVINCE DE QUEBEC.

A une session régulière du conseil de la Municipalité de Mansfield et Pontefract tenue le 1^{er} juin 2011 et à laquelle sont présents son honneur le Maire, M. Leslie L. Bélair, et les conseillers suivants.

M. Gélinault Dionne
M. Gilles Dionne
Mme. Claudette Béland-Pleau

M. Jerry Lavigne
Mme. Gisèle Hérault
M. Neil Gervais

Formant quorum sous la présidence du Maire.
M. Eric Rochon, Secrétaire-trésorier est aussi présent.

98-06-2011 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. Neil Gervais
Et résolu à l'unanimité.

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

99-06-2011 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX.

Proposé par Mme. Claudette Béland
Et résolu à l'unanimité.

Que le Conseil approuve le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 mai 2011 ainsi que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 11 mai 2011.

100-06-2011 APPROBATION DES COMPTES À PAYER EN DATE DU 1^{ER} JUIN 2011.

Proposé par M. Gélinault Dionne
Et résolu à l'unanimité.

De payer les comptes du journal des déboursés et des comptes faisant partie de la liste des paiements détaillés en date du 1^{er} juin 2011 au montant de 107,505.34\$.

101-06-2011 APPROBATION DE CADASTRES.

Proposé par M. Jerry Lavigne
Et résolu à l'unanimité

Que les cadastres suivants soient adoptés :

Lots 36, 37 & 38	Les Entreprises de	nouveaux lots:
Rang 1, Mansfield	Gestion LSJ	Pointe Bryson
	(Michel Lanoix et cie.)	

Note : Le lot 38 est une rue.

La municipalité ne s'engage pas à ni finir et entretenir la rue et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Lot 1 du Canton de Mansfield Municipalité de Mansfield demie Est d'un ancien chemin

102-06-2011

TOPONYMIE DU QUÉBEC, CHEMIN DE LA CHUTE

CONSIDÉRANT QU' il n'existe aucune adresse au nom de Chemin de Mansfield dans cette Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le chemin Mansfield existe au même niveau et endroits que le Chemin de la Chute;

CONSIDÉRANT QU'en faits le Chemin de Mansfield est en fait le Chemin de la Chute;

CONSIDÉRANT QUE la présence de deux noms sur un même chemin cause des incertitudes au niveau de la sécurité publique;

IL EST DONC

Proposé par Mme. Gisèle Héroult

Et résolu à l'unanimité

Que cette Municipalité demande à la commission de la Toponymie du Québec d'abolir le nom de Chemin de Mansfield et que le Chemin de la Chute soit reconnu pleinement sur toute sa distance connue.

103-06-2011

CHARGEUSE SUR ROUES

CONSIDÉRANT QUE la chargeuse sur roues est un outil essentiel au bon déroulement du service des travaux publics.

Il est donc

Proposé par M. Gilles Dionne

Et résolu à l'unanimité

Que cette Municipalité consente à déboursier les fonds nécessaire à la réparation de la transmission de la chargeuse sur roues Municipale.

104-06-2011

PRIORITÉ DES CHEMINS

Proposé par M. Gélineault Dionne

Et résolu à l'unanimité.

D'accepter le document (priorités chemins 2011) présenté par Monsieur Jimmy Danis. Ce document décrit les travaux à effectuer par priorité sur les chemins de cette Municipalité pour l'exercice financier 2011.

CONSIDÉRANT que la résidence a été détruite par incendie le 24 avril 2007;

CONSIDÉRANT que la fondation est ouverte et pose un danger potentiel et que le règlement municipal numéro 200-2004, article 2.8 (Bâtiments et terrains vacants), stipule que les fondations doivent être rasées et remplies dans les six (6) mois suivant un tel incendie;

CONSIDÉRANT que la cours non entretenue est pleine de rebus de métal de toute sorte, de bois incendié, de tôle de couverture non réutilisable, de sacs de béton détruits, etc. (photos à l'appui);

CONSIDÉRANT que plusieurs tentatives pour rejoindre les propriétaires ont été infructueuses;

IL EST POUR CES MOTIFS

Proposé par M. Neil Gervais

Et résolu à l'unanimité.

Que cette municipalité mandate Me Nerio De Candido, avocat, d'entreprendre les procédures nécessaires afin d'enjoindre les propriétaires, Monsieur René Leclerc et Madame Yvonne Delarge, à nettoyer ce terrain et remplir la fondation de sable, de gravier ou de terre propre et advenant le refus de ceux-ci, d'ordonner la Municipalité à entreprendre les travaux, le tout au frais des propriétaires.

106-06-2011 TRANSFERTS FONDS COMITÉ REVITALISATION.

Proposé par M. Jerry Lavigne

Et résolu à l'unanimité

Que cette Municipalité approuve le transfert des fonds des projets de revitalisations non terminés au compte bancaire partagé avec le comité de revitalisation.

107-06-2011 POLITIQUE FAMILIALE MRC – EMPLOYÉ

CONSIDÉRANT QUE Madame Arianne Bouchard est la Coordinatrice de la politique familiale municipale pour la MRC Pontiac et la personne ressource pour la politique familiale de la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract ;

CONSIDÉRANT QUE Madame Arianne Bouchard est la personne ressource pour la politique familiale de la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract et as un contact étroit avec tous les RQF des Municipalités du Pontiac;

CONSIDÉRANT QUE Madame Arianne Bouchard au poste de Coordinatrice de la politique familiale municipale pour la MRC Pontiac as sus accumuler de nombreux contacts et connaissances pouvant aider les Municipalités du Pontiac à mener leur politique familiale vers un réel succès.

Pour ces raisons, il est donc

Proposé par Mme Claudette Béland

Et adopté à l'unanimité.

Que le Conseil de cette Municipalité demande à la MRC de Pontiac de reconduire le contrat de travail à Madame Arianne Bouchard jusqu'à la fin du lancement des politiques familiales des Municipalités de la M.R.C. du Pontiac.

CONSIDÉRANT QUE la M.R.C. Pontiac a choisie trois endroits sur son territoire pour la consultation publique de son plan d'action régional au niveau de sa Politique Familiale. C'est-à-dire Waltham, Otter Lake et Shawville;

CONSIDÉRANT QUE les endroits choisis sont majoritairement anglophone;

CONSIDÉRANT QUE cette décision a été prise lors du conseil des Maires en Mai 2011.

CONSIDÉRANT QUE les Municipalité de Mansfield-et-Pontefract et Fort-Coulonge comporte le plus Grand rassemblement de francophones dans le Pontiac et est aussi constitué d'un nombre important d'anglophones.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract est la plus peuplée de tout le Pontiac.

IL EST DONC

Proposé par Mme Gisèle Hérault

Et adopté à l'unanimité.

Que cette Municipalité fasse la demande à la M.R.C. de Pontiac de prendre en considération l'ajout d'un quatrième en droit pour sa consultation publique de son plan d'action régional au niveau de sa Politique Familiale. Soit la région de Mansfield-et-Pontefract et Fort-Coulonge.

109-06-2011 MAISON DES JEUNES

CONSIDÉRANT QUE les Maisons des Jeunes du Pontiac tiennent leur assemblée générale annuelle le 4 juin prochain;

CONSIDÉRANT QU' IL y aura élection pour un nombre de postes du comité administratif;

CONSIDÉRANT QUE selon le protocole d'entente entre Les Maisons des Jeunes du Pontiac et la Municipalité de Mansfield, les deux membres de l'entente doivent nommer une personne responsable pour assurer la liaison entre les Maisons des Jeunes du Pontiac et la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract ;

CONSIDÉRANT QUE cette Municipalité considère les Maisons des Jeunes un organisme clé pour la revitalisation de la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract siège en permanence au sein d'autres organismes au sein de son territoire ;

IL EST DONC

Proposé par Mme. Gisèle Hérault

Et résolu à l'unanimité

Que cette Municipalité demande officiellement un siège permanent au sein du comité administratif des Maisons des Jeunes du Pontiac.

110-06-2011 PARC ENTRÉE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract est dans les instances de se doter d'une Politique Familiale;

CONSIDÉRANT QU'en complément de sa Politique familiale, cette Municipalité fut considéré Municipalité Amie des Aînés par le Ministère de la Familles et Aînés;

CONSIDÉRANT QUE la construction d'un parc à l'entrée est de cette Municipalité serait un aire de repos premièrement pour les aînés ainsi que tous piétons de notre communauté;

CONSIDÉRANT QUE la construction d'un parc à l'entrée est de cette Municipalité serait une infrastructure municipale qui rehausserait la qualité de vie de nos résidents;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract songe à nommer le parc aux noms de ses anciens soit « Le Parc des Bâtisseurs» ;

CONSIDÉRANT QUE la construction d'un tel site nécessite des investissements monétaires considérables surtout dans la situation financière précaire que se trouve une grande partie de nos familles et aînés;

IL EST DONC

Proposé par Mme. ClaudetteBéland

Et résolu à l'unanimité

Que cette Municipalité demande de l'aide financière aux organismes de la région pour permettre la réalisation du projet du «PARC DES BÂTISSSEURS ».

111-06-2011 TOURNOI DE GOLF MRC 2011

Proposé par M. Gélineault Dionne

Et adopté à l'unanimité.

Que cette municipalité participe au tournoi de golf organisé par la MRC Pontiac et la S.Q. de Campbell's Bay.

La Municipalité commanditera l'achat d'un doublé.

112-06-2011 TOURNOI DE GOLF MDJP 2011

Proposé par M. Gilles Dionne

Et résolu à l'unanimité.

Que cette municipalité participe à la levée de fond de la Maison de Jeunes du Pontiac.

La Municipalité commanditera l'achat d'un quatuor au montant de 200.00\$

Je, soussigné, Secrétaire-trésorier de Mansfield-et-Pontefract, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses mentionnées lesquelles ont été autorisées par résolutions suivantes numéros 100, 103, 106, 111 et 112.

ET J'AI SIGNÉ CE 2 juin 2011.

Eric Rochon

Eric Rochon,
Secrétaire-trésorier.

113-06-2011 LEVÉE DE LA SESSION.

Proposé par M. Gélinault Dionne
Et résolu à l'unanimité.

Que cette session soit levée à 20:54 heures.

Leslie L. Bélair....

M. Leslie L. Bélair
Maire.

Eric Rochon.

M. Eric Rochon.
Secrétaire-Trésorier.